



EUROPE

**Comité régional de l'Europe
Cinquante-neuvième session**

Copenhague, 14-17 septembre 2009

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

EUR/RC59/4 Add.1
13 septembre 2009
91911
ORIGINAL : ANGLAIS

**Seizième Comité permanent du Comité régional
Rapport de la cinquième session**

Le présent document contient le rapport sur la cinquième session du seizième Comité permanent du Comité régional (CPCR), qui s'est tenue au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe le dimanche 13 septembre 2009. Il doit être lu parallèlement au rapport de synthèse du seizième CPCR (document EUR/RC59/4).

Introduction

1. Le seizième Comité permanent du Comité régional (CPCR) a tenu sa cinquième et dernière session au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe, à Copenhague, le dimanche 13 septembre 2009.
2. Le président a souhaité la bienvenue au professeur Tomica Milosavljević, qui remplaçait M. Jesper Fisker en tant que membre européen du Conseil exécutif invité à assister aux sessions du CPCR comme observateur. Il a également salué le travail réalisé durant des années par Mme Suzanne Gravesen et a souhaité la bienvenue à Mme Johanna Kehler, sa remplaçante dans l'équipe du secrétariat du Bureau régional prêtant son assistance lors des réunions des organes directeurs régionaux de l'Organisation.

Rapports de la quatrième session et de la session spéciale du seizième CPCR

3. Les rapports de la quatrième session du seizième CPCR (Genève, 17 mai 2009) et de la session spéciale (tenue par téléconférence le 18 juin 2009) ont été adoptés sans amendement.

Examen du programme provisoire de la cinquante-neuvième session du Comité régional (CR59) et rapport du CPCR au CR59, avec présentation de points de l'ordre du jour par les membres du CPCR

4. La directrice régionale adjointe a fait savoir au CPCR que le directeur régional et le président avaient conjointement envoyé une lettre aux États membres les informant du fait que, vu l'évolution de la situation concernant la grippe pandémique H1N1 2009, il était proposé de donner au point de l'ordre du jour du CR59 intitulé « La santé en période de crise économique mondiale » un champ plus large afin d'y inclure ce sujet. Plus spécifiquement, les allocutions et déclarations liminaires du directeur régional, du président du CPCR et de M. Jesper Fisker seraient prononcées le lundi matin et suivies d'un débat général avec, en conclusion, un discours de Son Altesse Royale la Princesse Mary du Danemark. La réunion du lundi après-midi commencerait par des considérations sur les répercussions de la crise économique mondiale, en permettant que la partie ultérieure de l'après-midi, après la pause-café, soit consacrée à la grippe pandémique H1N1 2009. Le Comité permanent a approuvé cette proposition de changement et recommandé qu'une version révisée du programme soit préparée et transmise aux délégations au début de la session.
5. M. Jesper Fisker a expliqué que son pays (agissant de concert avec les autres pays coparrainants) avait retiré le projet de résolution sur la répartition des tâches avec le Conseil de l'Europe dans le domaine de la sécurité transfusionnelle et de la transplantation d'organes, étant donné qu'il était incertain qu'une position commune puisse être convenue par consensus entre tous les États membres européens. Il a néanmoins espéré que ce sujet serait débattu au CR59 et abordé à nouveau par le dix-septième CPCR.
6. Le CPCR a noté avec satisfaction que son rapport au CR59 décrivait clairement les travaux qu'il avait effectués durant l'année. Il a approuvé les présentations qui seraient faites par des membres du CPCR sur des points à l'ordre du jour, en notant qu'elles serviraient de complément aux exposés du secrétariat et exposaient très précisément l'avis du CPCR sur les points faisant l'objet de débats.

Composition d'organes et de comités de l'OMS

7. Le Comité permanent est parvenu à un accord par consensus sur les candidats qu'il recommanderait pour siéger au Conseil exécutif, au CPR et au Conseil conjoint de coordination du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales.

8. Le président a confirmé qu'il prévoyait (avec le secrétariat) de convoquer une réunion avec des représentants des trois États membres concernés pendant le CR59, pour leur donner une idée des travaux du Comité permanent sur les pratiques de semi-permanence concernant les membres du Conseil exécutif et pour les informer que ces travaux seraient poursuivis par le dix-septième CPR avant d'être examinés par le CR60.

Questions diverses

Date et lieu des sessions ordinaires du Comité régional

9. Le président a noté que, par la résolution EUR/RC58/R6, le Comité régional avait reconfirmé sa décision suivant laquelle le CR60 se tiendrait à Moscou (Fédération de Russie) du 13 au 16 septembre 2010. Notant que le Portugal avait accueilli, dans le passé, une session du Comité régional et que la Turquie devait tenir des élections parlementaires en 2011, le Comité permanent a convenu de recommander au Comité régional que le CR61 soit organisé en Azerbaïdjan.

10. Dans l'intérêt de l'unité de la Région, le CPR n'était pas favorable au principe suivant lequel les sessions du Comité régional devraient nécessairement se tenir alternativement dans la partie orientale et occidentale de la Région ; d'autre part, il reconnaissait l'intérêt de tenir les sessions au Bureau régional lorsque la désignation du directeur régional était à l'ordre du jour (c'est-à-dire une fois tous les cinq ans) et, en outre, à une autre occasion au cours d'une période de cinq ans. Par conséquent, il a décidé qu'il continuerait à recommander au Comité régional que le CR62, en 2012, se tienne au Bureau régional à Copenhague.

11. Par ailleurs, le CPR a cautionné la pratique suivant laquelle les lieux des sessions du CR faisaient l'objet d'une décision trois années à l'avance ; il a pris bonne note de l'invitation de Malte à accueillir une future session du Comité régional, mais a convenu de laisser ce point à l'appréciation de l'organe qui lui succéderait.

Projet de plan de travail pour le dix-septième CPR, 2009-2010

12. Tout en se réjouissant de l'invitation de l'ex-République yougoslave de Macédoine à accueillir la première session du dix-septième CPR, le seizième Comité permanent a convenu que l'examen détaillé du projet de plan de travail du CPR pour l'année à venir devrait être effectué par l'organe qui lui succéderait.

Bureau du CR59

13. Le Comité permanent a approuvé les propositions du secrétariat concernant le Bureau du CR59.

Clôture de la séance

14. Le président a félicité les membres du seizième CPR pour le travail acharné effectué durant l'année, et le directeur régional a noté qu'un puissant groupe de partisans comme le Comité permanent était un précieux atout pour l'Organisation.